

## **Permanence au local CGT, Nouveaux horaires**

A la demande de plusieurs de nos collègues, les horaires de la permanence sont modifiés comme suit:

**Tous les mardis, de 12h30 à 14h30**

**Le local syndical est situé 2, rue Michelet  
(Face au C.C.A.S.)**

Pendant la permanence, vous pouvez également nous contacter par téléphone au 01 49 36 52 46 (Téléphone, fax, répondeur)

**Pour tout renseignement, besoin du soutien d'un délégué,  
contribution à notre journal *L'Unité*, contactez :**

- Local syndical : 01 49 36 52 46 (Mardi de 12h30 à 14h30 ou sur répondeur.)
  - Baptiste TALBOT (Bibliothèque : 01.49.36.01.78 ou 01.43.84.87.20)
    - Aziz BRAHMI (Syndicat CGT ICTAM : 06.99.21.31.02)
  - Patricia SAN MARTIN (Union locale CGT : 01.43.84.00.53)
    - Henri DAHAN (Imprimerie : 01.49.36.52.00)
  - Mathilde CLERET (Centre Marcel Paul : 01.43.85.58.00)

**Sur les questions d'hygiène et de sécurité, adressez-vous à :**

- Michel LECOMTE, élu CGT au Comité d'Hygiène et de Sécurité  
(Service Logement : 01.41.52.17.85)

**Nouveau !**

La CGT du Personnel de la Mairie de Sevran sur Internet  
Retrouvez-nous sur <http://cgtsevran.free.fr>

## « C'est en forgeant qu'on devient forgeron. » VAE : une seconde chance pour tous les salariés.

Nous ne pouvons que nous féliciter de la décision de la municipalité d'informer et d'accompagner les agents à la VAE, via le service formation.

En effet, la VAE permet d'obtenir un diplôme (Ou une partie d'un diplôme) en reconnaissant les compétences acquises au cours de l'expérience professionnelle, ou même au cours d'une expérience bénévole ou syndicale. (3 ans d'expérience au minimum dans le domaine visé)

Ainsi, même si vous n'avez aucun diplôme actuellement, vous pouvez en obtenir un sans passer par la formation. La VAE, c'est donc la reconnaissance du travail comme lieu d'acquisition de compétences. C'est une revendication importante de la CGT, réaffirmée au mois de mars lors du 14<sup>ème</sup> congrès de l'UGICT : « L'UGICT propose dans le cadre de la construction d'un statut du travail salarié de contribuer à la validation des acquis de l'expérience (VAE) »



Mais attention ! Ce n'est pas si simple que ça ! Il ne suffit pas de dire : « Ca fait 10 ans que je fais ce métier, donnez-moi un diplôme ! » La procédure est encore compliquée : dans la plupart des cas, un dossier pour analyser et prouver votre expérience et passage devant un jury composé d'enseignants et de professionnels, dans quelques cas seulement, une mise en situation professionnelle.

Intéressés ? Contactez vite le service formation et ne ratez pas les rendez-vous prévus :

- **Mardi 4 mai, à 9h30 : pour obtenir un diplôme universitaire.**
- **Jeudi 6 mai, à 9h30 ou 13h30 : pour obtenir un diplôme du CAP au BTS**
- **Jeudi 27 mai, à 14h : pour obtenir un diplôme jeunesse et sport.**

---

## CENTRE MARCEL PAUL : tout le monde en a ras-le-bol

Une situation qui s'enlise, une direction qui - c'est le moins qu'on puisse dire - n'a pas le sens de la communication, un personnel de plus en plus précaire et dépossédé de ses fonctions, qu'on ne s'étonne pas que l'ambiance, à Marcel Paul, soit toujours à la morosité et au découragement.

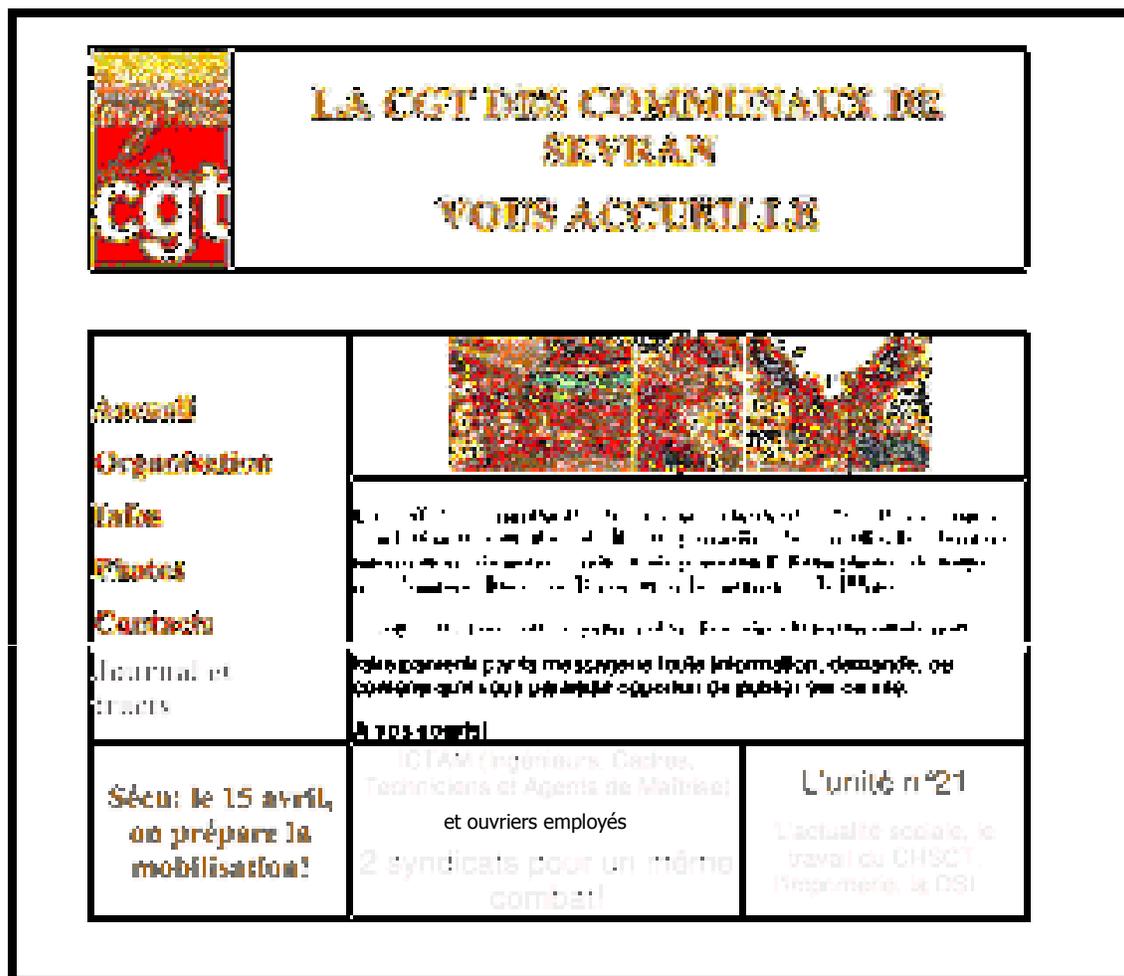
Avril 2002, février 2003, octobre 2003 : trois fois, le personnel, las d'interpeller sans résultat sa hiérarchie, s'est mobilisé : assemblées générales, grèves, pétitions, courriers et rencontres avec les élus, la municipalité ne pourra pas dire qu'elle n'a pas été informée. La CGT a constamment soutenu ces mouvements, entraînant une solidarité exemplaire des autres services : plus de 100 agents ont ainsi soutenu nos collègues devant et dans la Mairie le 13 février 2003.

Et pourtant, aujourd'hui encore, les mêmes revendications sont toujours d'actualité : le statut du centre n'est toujours pas tranché, les personnels ne savent pas à quelle sauce ils vont être mangés. Inutile de reparler du sous-effectif ou des activités arrêtées et toujours attendues par les habitants. Attente... c'est bien la seule réponse qui leur soit apportée : « Attendez ».

Malgré cette situation de blocage, les agents ont trouvé le moyen de tenir, grâce aux usagers en premier lieu et grâce aux revendications qui ont pu être satisfaites dans les luttes précédentes. De plus, le cabinet COPAS, avec la présence de Gilles Rivet, a offert en début d'année, à défaut d'une réponse clef en main sur le statut, la possibilité d'un vrai travail en équipe des agents sur le projet social, travail qu'ils ont apprécié et aimeraient continuer... dès que la question du statut sera tranchée...

Persuadée de l'importance d'un service public de qualité offert aux habitants de Sevrans dans les centres sociaux et de la priorité de la lutte pour un personnel en grande majorité précarisé et sous-payé, la CGT reste particulièrement vigilante et mobilisée sur ce dossier.

<http://cgt.sevran.free.fr>  
**UN SITE INTERNET POUR LES COMMUNAUX**  
**Pour une meilleure information**  
**et une nouvelle possibilité de communiquer.**



Le site est encore incomplet et sera régulièrement actualisé et enrichi.

Vous pouvez aussi recevoir les nouvelles par mail: envoyez-nous un message à l'adresse suivante:  
[cgtsevran@free.fr](mailto:cgtsevran@free.fr)

Nous nous engageons à répondre à vos mails dans les plus brefs délais.

# Parole de syndiqué(e)

## **Thérèse, ATSEM**

**Thérèse, tu fais partie depuis quelques mois de la CGT et tu es maintenant à la Commission Exécutive, comment ça s'est passé pour toi ?**

Je suis entrée à la CGT en novembre et à partir de là, tout a été très vite. Quand on m'a demandé de m'engager d'avantage, j'ai tout de suite accepté.

De toute façon, je me suis syndiquée dans le but d'être active et d'atteindre des objectifs : je pensais que la condition des ATSEM n'était pas assez défendue.

C'est pourtant un beau métier que nous faisons et qui mérite d'être reconnu. C'est pour ça que j'ai voulu m'engager.

**Quelles sont les difficultés que tu as pu rencontrer dans l'accomplissement de cette nouvelle mission ?**

La difficulté, c'est de concilier besoins syndicaux et travail. Chaque fois que je dois m'absenter, il faut prévenir tout le monde une semaine à l'avance et l'engagement syndical demande parfois de se libérer rapidement.

**Prendre des responsabilités syndicales, c'est une chance ?**

Une chance...ce n'est pas le mot juste. Ça m'apporte des choses, c'est sûr, mais c'est aussi beaucoup de soucis. Je dirais plutôt que c'est une nécessité, qu'il faut le faire et qu'il faut bien que des gens s'y mettent. Il est indispensable de pouvoir exprimer les revendications par le biais du syndicat :

Il n'y a pas d'autre moyen d'expression, pas d'autre moyen de peser dans le débat, d'apporter des propositions différentes de celles de la direction ou des élus.

Et puis, je suis contente d'être au syndicat, parce que je suis soutenue par une équipe motivée et efficace, qui tire sa force de la cohésion de ses membres.

**Tes nouvelles responsabilités ont-elles été bien perçues au boulot ?**

Non, pas vraiment. Mais je pense que c'est une tâche que doit mener notre syndicat, de sensibiliser les agents à la nécessité de s'absenter du travail pour défendre leurs droits. Et puis, si nous sommes plusieurs dans l'école à nous engager dans cette section, l'absentéisme et le travail supplémentaire seront répartis entre toutes.

**Thérèse, quelle est la revendication qui te tient le plus à cœur et que tu voudrais voir aboutir pour les ATSEM ?**

Ma revendication, c'est une appellation différente pour notre profession : ATSEM, ça ne veut rien dire ! Quand la Directrice présente un enseignant, les parents savent tout de suite à qui ils ont à faire. Quand elle nous présente, les parents ne comprennent pas notre rôle auprès de leurs enfants. C'est comme si nous n'avions pas d'identité, d'identité professionnelle je veux dire, comme si nous faisons partie des meubles. Pour prendre un métier comparable, "assistante maternelle" tout le monde voit ce que ça veut dire.

**Quel nom proposes-tu alors ?**

Je ne sais pas, un nom qui dise ce que nous faisons. J'ai ma petite idée, mais je préfère laisser la question ouverte et j'appelle toutes mes collègues à nous proposer le nom qui leur paraît le meilleur. On pourra ensuite choisir ensemble ce qui nous convient le mieux et faire remonter cette proposition le plus haut possible !

# ATSEM : mobilisées et actives

Depuis quelques mois, notre bureau a accueilli Thérèse GASZT, qui porte les revendications des ATSEM. Devant la spécificité et les difficultés de cette profession de territoriaux exerçant au cœur de l'Education nationale, devant le nombre d'agents concernés (80) et leur motivation à faire aboutir leurs revendications, notre syndicat a décidé de mettre en place une section ATSEM. Cette section pourra avoir ainsi une expression et un travail spécifiques, pour obtenir, nous l'espérons tous, des résultats concrets et rapides.

A peine créée, la nouvelle section CGT a un programme chargé :

En effet, **l'assemblée générale du 6 mars** a rassemblé **45 ATSEM**, accompagnées de trois délégués CGT, témoignant d'une très forte mobilisation des personnels.

La revendication principale des ATSEM : **l'embauche immédiate d'une équipe d'ATSEM remplaçantes.**

D'autres revendications ont aussi été exprimées dans l'assemblée : possibilité pour celles qui le souhaitent de bénéficier des deux mois de vacances d'été en travaillant pendant les petites vacances comme le proposait la municipalité, titularisation de Madame Kalida BOUYERDENE, de l'école Victor Hugo, une titularisation qu'elle attend depuis 6 ans maintenant, remplacement en urgence de Madame ROBIN à l'école MONTAIGNE (pétition signée par les parents d'élèves), et dénonciation des problèmes de direction à l'école Montaigne, une situation qui s'enlise et porte atteinte à la santé des ATSEM concernées.

Les ATSEM ont décidé de participer à la journée nationale d'action du 11 mars et l'ont organisée.

**Le 11 mars, la journée nationale d'action des ATSEM** à l'appel de la CGT a été l'occasion d'une rencontre avec le Maire de Sevrans. Deux pétitions lui ont été remises. La délégation de 20 ATSEM a pu exprimer les revendications des agents et des réponses ont été apportées par la municipalité :

Concernant les **remplacements**, Monsieur GATIGNON et Monsieur SOORS s'engagent à rendre les services municipaux plus réactifs et à réorganiser pour cela le service de façon à ce qu'une règle commune soit appliquée à toutes les écoles.

Concernant la **pénibilité du travail**, la municipalité s'engage à faciliter le passage des ATSEM en fin de carrière dans d'autres services.

La municipalité s'engage aussi à revoir la **convention des ATSEM** et à faire une mise au point sur les tâches de chacun.

**La délégation est sortie satisfaite de cet échange fructueux et attend avec impatience les résultats concrets de ces engagements. Les ATSEM dans leur ensemble restent mobilisées et déterminées.**

Un mot enfin sur la **rencontre nationale des ATSEM** avec le directeur de cabinet du ministre de la Fonction publique le **11 mars** également, rencontre beaucoup moins satisfaisante, puisque les seules réponses concrètes apportées ont été l'établissement d'une circulaire en direction des collectivités pour la mise en place de profils de poste validés en CTP ainsi que la prise en compte des ATSEM dans la réunion d'une commission sur la pénibilité du travail le 8 avril. Aucune réponse concernant les salaires, le déroulement de carrière ou la titularisation des contractuels.

# **Régime indemnitaire : Pour la CGT, le dossier n'est pas clos ! Elle exige de nouvelles négociations !**

La fin du mois de mars a enfin vu arriver le tant attendu nouveau régime indemnitaire. La satisfaction de nombreux collègues a été de courte durée puisque les montants annoncés sont dans certains cas sérieusement rabotés ! Les emplois jeunes ont quant à eux été oubliés... Drôle de manière de respecter le personnel et les engagements pris !

## **Le compte n'y est pas !**

- La Ville n'a pas informé clairement les agents. La CGT a diffusé les engagements pris oralement par la ville et qui prévoyaient 15 à 20 euros en catégorie A, 20 à 25 en B et 30 voire plus en C.  
- La Ville explique maintenant que si les sommes versées ne correspondent pas à ce qui avait été annoncé, c'est parce que les montants annoncés étaient bruts et non pas nets... La ficelle est un peu grosse !

## **Les paroles s'envolent, seuls les écrits restent**

Ce procédé déplorable démontre que le personnel, soutenu par la CGT, avait eu raison en mars 2003 d'exiger un document écrit par lequel la municipalité s'est engagé à instituer un nouveau régime indemnitaire bénéficiant à tous. En ce qui concerne la CGT, cette démarche sera désormais systématique.

## **Des bases saines, malgré tout**

Même si les montants ne sont pas à la hauteur des attentes, la mobilisation du personnel a permis une revalorisation fondée sur un principe de justice sociale : les collègues les moins bien rémunérés ont bénéficié de versements supérieurs.

Ce principe constitue un acquis sur la base duquel nous pouvons améliorer le système actuel.

## **Une exigence : de nouvelles négociations**

L'année dernière, au cours des rencontres consacrées au régime indemnitaire, la municipalité a expliqué aux représentants du

personnel que s'il n'était pas possible de faire plus dans un premier temps, elle était prête à renégocier ultérieurement le régime indemnitaire. Considérant le cafouillage actuel, la CGT exige qu'une nouvelle négociation soit ouverte avant l'été pour pouvoir être prise en compte dans le budget 2005.

### **Nous revendiquons :**

- une augmentation de l'enveloppe consacrée au régime indemnitaire
- une revalorisation bénéficiant en priorité aux bas salaires
- l'augmentation des salaires des emplois jeunes, toujours bloqués à la case SMIC en dépit des engagements municipaux.
- un protocole d'accord précisant par cadre d'emploi les nouveaux montants.

**Mardi 4 mai, la CGT a demandé un rendez-vous à la municipalité pour obtenir de nouvelles négociations.**

**Comme elle l'a fait tout au long de la mobilisation sur le régime indemnitaire, la CGT consultera périodiquement le personnel et agira en fonction des décisions prises en assemblée générale.**

## **Raffarin doit passer à la caisse !**

Parce qu'il renvoie chaque collectivité à la réalité plus ou moins triste de ses ressources, le débat en cours sur le régime indemnitaire nous rappelle que le premier responsable du mauvais pouvoir d'achat des agents publics est le gouvernement.

C'est pourquoi, dans un communiqué commun du 19 avril, quatre fédérations de fonctionnaires - CGT, FO, FSU et UNSA - dénoncent " l'absence de signes tangibles de changement d'orientation du gouvernement " et réaffirment " l'urgence de l'ouverture de négociations sans préalable " sur les salaires.

## **La Sécu, c'est vital ! Agissons ensemble pour la sauver !**

En dépit de la claque magistrale infligée par les électeurs les 21 et 28 mars, s'il est un dossier sur lequel le gouvernement est décidé à mettre ses plans à exécution, c'est celui de l'assurance maladie.

Poussé par le MEDEF du baron Seillière, Raffarin veut rééditer le coup des retraites et faire voter un texte en juillet. Le profil de Xavier Bertrand, secrétaire d'Etat à l'assurance maladie, en dit long sur les projets de réforme : ancien chargé du dossier des retraites à l'UMP, ce triste sire vient du monde merveilleux des assurances privées, où l'on rêve depuis des décennies de faire des gros sous sur le dos des malades...

Dans son discours d'après élections, Chirac a annoncé des mesures " difficiles ". Raffarin vise en priorité les " gaspillages ". Traduction : les salariés devront mettre la main à la poche et les malades moins se soigner.

On nous assène que le " trou de la Sécu ", évalué à 12 milliards pour 2004, appelle des mesures drastiques. La CGT dit " Chiche ! " et demande :

- Le paiement par les patrons et l'Etat de leurs dettes à la Sécu (3 à 4 milliards en 2003)
- La taxation des revenus financiers des entreprises et notamment de la spéculation boursière
- Une augmentation générale des salaires : 1% d'augmentation, c'est 3 milliards de cotisations en plus pour la Sécurité sociale
- Une vraie politique de l'emploi : 100 000 chômeurs de moins, c'est 1 milliard de recettes supplémentaires. Dans ce domaine la responsabilité du gouvernement est lourde : l'INSEE vient d'annoncer que le gouvernement a supprimé 100 000 emplois publics en 2003 !

La CGT refuse toute augmentation de la CSG ou du RDS, socialement injuste et économiquement néfaste. Elle œuvre pour une mobilisation la plus large possible avec comme objectif une réforme de progrès pour sauver la Sécu et l'hôpital public.

**Carbonisé par les urnes, le gouvernement ne pourra pas imposer de nouvelles régressions s'il trouve face à lui un mouvement d'ampleur. Chercheurs, intermittents et chômeurs l'ont prouvé : par la lutte, on peut faire reculer Raffarin !**

**Régime indemnitaire :  
Pour la CGT, le dossier n'est pas clos !  
Elle exige de nouvelles négociations**